



Lettre N°56 - MAI 2025
Service Communication
(Agenda en page 2)

ABOUTISSEMENT D'UN PROJET COMMUNAL
DANS LE CADRE D'UNE TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE SAINTE

Lors de la séance du 10 avril dernier, les Conseillers Municipaux ont voté le dernier budget du mandat. L'occasion de dresser le bilan des actions menées par l'équipe municipale, depuis juin 2020. Dans ce bulletin d'informations figurent les éléments relatifs à la gestion budgétaire et financière de la commune pour la période 2020-2025. Lors de ce conseil municipal, toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité validant la gestion de l'exercice 2024 et la présentation du budget 2025 qui en a été faite. Les résultats financiers permettent de présenter un résultat de clôture 2024 de (+) 1 881 368 € traduisant une situation financière saine de la commune.

Les orientations 2025 traduisent un niveau d'investissement important avec près de 1 541 000 € de dépenses relatives à des opérations nouvelles en gestion directe notamment les projets, réfection du jardin d'enfants, végétalisation des cours de l'école, réalisation du square Saint-Claude, création d'un terrain de basket 3x3, réfection du terrain de sport du groupe scolaire, achat du foncier « la verrue », extension du cimetière.

D'autres projets structurants sont délégués au Sivom Val de Banquière pour un montant de 3,1 millions d'euros, les travaux de la mairie (une réponse à l'obligation de rendre accessible les locaux aux personnes handicapées, un espace 3 fois plus important dédié à la médiathèque, une salle de conseil et de mariage aux normes), l'extension du parking de la Vallière et la rénovation de la ferme agricole pédagogique.

Sur le mandat, avec le vote de ce budget 2025, ce sont près de 9,2 millions d'euros qui ont été investis pour la réalisation de 28 opérations, une politique d'investissement ambitieuse rendue possible grâce à une mobilisation pour obtenir des subventions auprès des partenaires (le Département, la Métropole, la Région et l'Etat). La commune a pu bénéficier d'un montant total de subventions de 5,1 millions d'euros.

Un haut niveau d'investissement sans toucher aux taux de la fiscalité locale, sans avoir recours à de nouveaux emprunts. L'encours de la dette a diminué de 50% en 5 ans.

Il est également important de rappeler les orientations prises en matière de gestion, à savoir la maîtrise des charges de fonctionnement, la recherche de nouvelles recettes locatives, l'optimisation du patrimoine communal par la politique de biens sans maître (récupération par la commune des propriétés sans succession).

En ce qui concerne le patrimoine communal, les élus ont mené depuis 3 ans une politique foncière volontariste en achetant plusieurs terrains emblématiques (par accord amiable ou par voie de préemption) en vue de constituer des réserves foncières pour de futurs projets d'aménagement, afin de pouvoir maîtriser l'urbanisation (réalisation d'une ceinture verte autour du village), de favoriser les équipements publics et développer l'agriculture. L'achat d'un foncier bâti, situé route de Colomars, en mai 2025 va nous permettre de récupérer un terrain constructible au pied du village, mais surtout de détruire « une verrue » présente dans le paysage depuis près de 60 ans.

En terme d'aménagement et d'urbanisation, des interrogations récentes ont porté sur la délibération adoptée à l'unanimité, validant la future vente d'un foncier communal, situé à côté du groupe scolaire. Des inquiétudes et des craintes ont porté sur l'objet de cette délibération, la création de logements d'habitation en collectif, en accession directe à la propriété. Il est important de rappeler qu'Aspremont n'est pas assujéti à la loi SRU, qui impose aux communes de plus de 3500 habitants de réaliser 25% de logements sociaux. Légalement, la commune n'est donc pas contrainte. Seul, le Maire peut prendre des arrêtés d'accord ou de refus pour les autorisations d'urbanisme. Les décisions prises dans le passé (refus d'un permis de 17 logements sur le foncier « Escairan » au village ou d'un avant projet de construire une vingtaine de villas sur le terrain agricole de la Prairie), demeurent d'actualité pour le futur.

Il n'y aura donc ni construction d'immeubles, ni création de logements sociaux conformément aux engagements pris. Dans la période très troublée que nous vivons, notamment sur le plan politique, où tout est permis, il est important de prendre du recul face aux « fake news » ou fausses informations, et de ne pas hésiter à se rapprocher des élus de la commune pour obtenir les informations et réponses à tout questionnement.

Le Maire
Pascal Bonsignore

Jeudi 8 mai : 10h00-17h00

Marché artisanal
organisé par l'association AAA
Espace scénique, jardin Caravadossi
et salle H. Trastour

Vendredi 9 mai à 17h00 :

**Bénédictin et Inauguration de la
chapelle Saint-Claude**

Dimanche 11 mai à 10h30 :

Fête de la Saint-Pons
messe en plein air à l'espace scénique suivie d'un buffet déjeunatoire

Samedi 17 Mai

Vide Grenier du Comité des fêtes
Place Garino, Village
et ancienne école

Samedi 17 mai à 21h00

Concert « Bach Saga »
Vincent Lucas, Philippe Depetris
(Flutistes), Philippe Cauchefer
(Violoncelliste)
Chapelle Saint Claude

Mercredi 21 Mai à 19h30

Conférence
« Science pour tous 06 »
« Astronomie et Climat »
de Gilles BOGAERT »
Médiathèque

Samedi 24 Mai à 20h30

Opéra « Bastring »
Chapelle des Pénitents Blancs

Samedi 24 Mai à 10h00

**Formation gestes de
premiers secours**
Salle H. Trastour 10h00 11h30
Inscription obligatoire :
06 19 71 39 74 ou 06 13 86 44 59
Reseau.parentalite@svdb.fr

JEUX DE PISTES DE PAQUES ORGANISÉS PAR L'APE PRAIRIE

Un jeu de piste de Pâques ensoleillé s'est déroulé, samedi 26/04, dans les ruelles du village d'Aspremont. Organisé par l'APE Prairie, cet évènement original a connu un très bel engouement de la part des familles.

Quel succès ! Environ 120 enfants ont déambulé dans le village, à la recherche de réponses pour décoder le message caché.

Parents et enfants ont été ravis de (re) découvrir le village et de l'arpenter autrement.

En récompense, chaque enfant a pu repartir avec son pochon de surprises et de chocolats bien mérités. Les parents, conquis, n'ont pas tari d'éloges. Quelle motivation pour les trois organisatrices.



LOTO DU CCAS

Samedi 26 avril, grand loto solidaire organisé au profit du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Plus de 200 personnes se sont réunies pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la générosité.

Dans une ambiance chaleureuse, les participants ont eu la chance de remporter des lots magnifiques, soigneusement sélectionnés pour ravir petits et grands. Du côté de la restauration, tout était pensé pour satisfaire les goûts de chacun, garantissant une expérience complète et réussie.

Le point culminant de la soirée fut sans conteste l'annonce de la toute dernière gagnante qui a reçu un lot d'une valeur de 500 €, lui permettant de participer à un voyage de son choix. Ce prix lui a été remis directement par Monsieur le Maire.

Cette soirée réussie témoigne de l'engagement et de la solidarité des habitants d'Aspremont, confirmant l'importance du CCAS dans la vie locale. Un grand merci à tous nos bénévoles, au Comité des Fêtes ainsi qu'aux personnes présentes.



CONSERVATOIRE DES ALPES-MARITIMES
CONCERT DE
L'Ensemble Symphonique
du Conservatoire des Alpes-Maritimes
DIRECTION: LUIS A. SALDIVIA-VEGA

VENDREDI 31 MAI 2025
dès 20h30
Entrée libre

ASPREMONT
Espace Scénique
Caravadossi

Dimanche 8 juin de 16h00 à minuit

« On the Moon Again »
Une après midi et une soirée
dans le ciel
Salle H. Trastour
et jardin Caravadossi

CHAPELLE SAINT CLAUDE, SAMEDI 17 MAI 2025 à 21h00

L'association « Connaissance de la Musique » avec le concours du département 06 et de la ville d'Aspremont présente :

"BACH SAGA"

L'ensemble que le public pourra apprécier est le fruit d'une longue et profonde amitié qui unit les flûtistes **Vincent LUCAS** et **Philippe DEPETRIS**. Le 1er, flûte solo de l'orchestre de Paris et le second, directeur artistique de nombreux festivals reconnus perpétuent, par leur passion du concert, leur enseignement et leurs enregistrements, le rayonnement de la grande école de flûte française réputée dans le monde entier. Le violoncelliste **Philippe CAUCHEFER**, soliste honoraire de l'Orchestre national de Cannes complète cette formation à la composition originale.

Programme :

Sonate en ré majeur Jean-Sébastien Bach (1685-1750)

Adagio, allegro, andante, allegro

Sonate en trio en ré mineur Carl Philip Emanuel Bach (1714-1788)

Allegretto, largo, allegro

Sonate en duo en sol majeur Carl Philip Emanuel Bach (1714-1788)

Andante, allegretto, allegro

Aria « Aus Liebe », solo extrait de la Passion selon Saint-Matthieu Jean-Sébastien Bach (1685-1750)

Sonate en trio BWV 1039 Jean-Sébastien Bach (1685-1750)

Jean Sébastien Bach Carl philipp Emmanuel Bach

Adagio, allegro ma non presto, adagio et piano, presto



CHAPELLE DES PENITENTS BLANCS, SAMEDI 24 MAI à 20h30

«OPERA BASTRAING»

Un spectacle ludique et rythmé qui revisite l'opéra avec passion, pédagogie et dérision. Et si l'opéra n'était pas aussi sérieux qu'on le pense ? Dans cette conférence-spectacle décalée, un méchant baryton et une conférencière loufoque vous plongent dans l'univers lyrique comme vous ne l'avez jamais entendu ! Entre performances vocales et anecdotes absurdes, ils décortiquent les grands airs, démystifient les clichés et vous dévoilent les coulisses du monde de l'opéra... avec beaucoup d'humour ! Un spectacle pour les néophytes curieux comme pour les amoureux du lyrique !

Venez écouter rire et découvrir l'opéra autrement !



CHAPELLE SAINT CLAUDE, SAMEDI 14 JUIN à 21h00

DE PRAGUE AUX BALKANS.. !.MUSIQUES TRADITIONNELLES ET KLEZMER...

Musiques de danses et nostalgiques, de fêtes, d'exil ou d'espoir...

Michel LETHIEC, clarinette - Sabine GIORDANO, accordéon

Un voyage au son du KLEZMER...

Michel Lethiec est passionné par cette musique d'inspiration traditionnelle dont son instrument est l'interprète indispensable, et a gravé sur CD " Jewish Life d'Ernest Bloch " (avec Itamar Golan) et " Les larmes et les prières d'Isaac l'aveugle ", pour clarinette klezmer et quatuor à cordes d'Oswaldo Golijov (avec le Artis Quartet, premier enregistrement en Live) En compagnie de l'accordéoniste Sabine Giordano, il vous propose un programme varié, coloré, mélangeant des œuvres originales et des œuvres inspirées par les traditions et coutumes d'Europe centrale.



Réunion de travail en présence des élus, de l'opérateur Orange et des entreprises prestataires.



Suite à la réunion publique du 28 novembre 2024 sur le déploiement de la fibre sur la commune, il avait été convenu de dresser des points de passage réguliers.

C'est ainsi que le taux de fibrage de la commune qui était de 42% au 1 janvier 2024, est passé à 47% au 1 février 2024 et à 55% au 14 avril 2025.

La dynamique est lancée.

Une nouvelle responsable de projet chez ORANGE, une nouvelle entreprise prestataire à compter du 1 avril, l'entreprise SPIE.

Ce sont donc 708 logements de la commune qui sont ainsi devenus éligibles, 570 logements sont en attente.

De nouvelles mesures ont été prises au cours de cette réunion de travail qui devraient encore plus améliorer la situation. Les prochains résultats seront présentés lors du point de situation à fin septembre.

De nouvelles conditions pour le brûlage des végétaux à l'air libre

L'arrêté préfectoral n° 2025-001 relatif au brûlage à l'air libre des végétaux, aux actions de prévention contre les incendies de forêt et à l'emploi du feu dans le département des Alpes-Maritimes, est entré en vigueur le 17 janvier 2025.

Cet arrêté, qui remplace l'arrêté n° 2014-453 abrogé, vise essentiellement à :

durcir

les conditions de brûlage des végétaux à l'air libre,

étendre

la période d'interdiction de brûlage du 1^{er} juin au 30 septembre,

cadrer

les conditions d'accès aux massifs en fonction du risque feu,

préciser

les règles en matière d'interdiction de fumer en forêt, d'emploi du feu, d'usage des barbecues et de transport de matériel pouvant générer un risque de départ de feu.

Pour respecter les dernières évolutions réglementaires, retrouvez toutes les informations, en scannant ce QR code :



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

INFOS LIGNE D'AZUR



Votre ligne 62 dessert un nouvel arrêt nommé **Le Trier**, dans les deux directions. Cet arrêt est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Direction Magnan, ce nouvel arrêt est **situé entre les arrêts Lou Nidou et Les Romarins**.

Direction Aspremont Village, il **se situe entre les arrêts Quartier Trinea et Aspremont Village**.

Votre ligne à la Carte C7 dessert un **nouvel arrêt nommé Georges Bonjean**.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, il est **situé entre les arrêts Brocarel et Saint-Antoine**.

L'Agence Mobile vous rend visite !

Mercredi 14 mai 2025 de 12h00 à 14h00

ASPREMONT

Place Bernard GARINO

- Information et documentation
- Création ou renouvellement d'abonnement
- Vente de titres de transport

Consultez le planning de présence des agences mobiles, en flashant le QR Code ci-dessus

POUR TOUT RENSEIGNEMENT FOR MORE INFORMATION

06 1006 1006

lignes.dazur.com

LIGNES D'AZUR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

LE MOT DE LA LISTE « AIMONS ASPREMONT »

Inclusion

Il me semble un témoin de l'évolution de notre société, inclusion, ce mot usité, pour les JO 2024 de Paris, pour les travailleurs, pour les femmes, pour les handicapés, face à l'illectronisme, jusqu'à l'écriture qui se transforme pour devenir inclusive.

En mathématique comme en social, il s'agit de faire partie d'un ensemble.

À l'opposé un parti politique bien représenté dans notre commune dont le père fondateur prônait qu'il privilégiait ses enfants à ses voisins. Le programme de Marine Le Pen en 2022, résumait il faut faire passer « *les nôtres avant les autres* ». La priorité nationale est un simple « *principe de bon sens* », conclut en 2024 Jordan Bardella.

Du bon sens ?! On ne se marie pas avec sa sœur ou son frère. Souhait-on vivre uniquement avec des gens qui nous ressemble ? Va ton préféré son clone, à tout autre ? Bien sûr c'est plus confortable, plus aisé, plus intuitif. Toutefois, il semble que ce ne soit pas notre intérêt. La **diversité**, induite par l'inclusion, accélère la **performance des entreprises**, notamment grâce à la pluralité des regards et des approches. Comme le prouve une étude de Deloitte.

Elle se confronte toutefois à nombre de préjugé et de Biais inconscient comme l'explique Vernā Myers célèbre consultante en diversité pour les entreprises aux USA.

Une société démocratique est censée garantir à ses membres l'égalité en droits et devoirs. Et donc l'inclusion de tous dans la société. Comme le souligne Thibaut Guilluy, Haut Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

Adopter l'inclusion, nécessite de sortir de sa zone de confort.

Laure Gignoux